

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2026 - 11195 - 2019 B 00760 - 392 604 211 - 13 VENTS
ENERGIES

13 VENTS ENERGIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 325 000,00 euros

Siège social : 5 Le Cou Chapon

85590 TREIZE VENTS

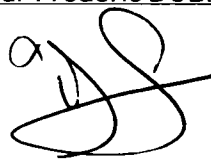
392 604 211 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes par :

Le Président

Monsieur Frédéric DUBIN



GT FV RP TS SR JFT PT

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS 13 VENTS ENERGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 5 LE COU CHAPON 85590 TREIZE VENTS		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 39260421100012		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC TIF IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	119 441 118 921	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	36 319 143 240	
	Constructions	AP	AQ	498 025 897 033	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 690 468 914 301	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 286 3 849	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	93 93	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	4 424 976 2 347 539 2 077 437	
AU TIF CIRCULANT STOCKS CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	11 130 11 130	
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	226 099 226 099	
	Autres créances (3)	BZ	CA	113 121 113 121	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	49 199 49 199	
Disponibilités	CF	CG	497 446 497 446		
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	10 202 10 202	
TOTAL (III)		CJ	CK	907 197 907 197	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW			
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM			
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	5 332 173 2 347 539 2 984 634	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilsations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

CIT

FJD

RP

TS

SR

J.F.T

PS

Initiales en
bas de chaque page

Désignation de l'entreprise		SAS 13 VENTS ENERGIES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	325 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	67 247
	Réserve légale (3)			DD	27 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	37 957
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	393 770
	Subventions d'investissement			DJ	25 311
	Provisions réglementées *			DK	6
	TOTAL (I)			DL	876 792
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 265 032
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Instruments financiers à terme			DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	196 530
	Dettes fiscales et sociales			DY	21 638
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	624 641
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 107 842	
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 984 634	
KENVUOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	67 247
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	27 500
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 173 287
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

GT FD RP TS SR J.F.T PT

Désignation de l'entreprise SAS 13 VENTS ENERGIES										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Conséquences à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	236 562	KE		KF	1 800		
CORPORELLES	Terrains				KG	129 015	KH		KI	50 544		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9	50 998	KJ	919 802	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM	50 326	KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP	424 930	KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3	687 791	KS	2 635 521	KT		KU	229 248	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	5 677	LC		LD	1 458		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	134 206	LI		LJ	206 810		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	4 299 477	LO		LP	488 061		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	71	8V		8W	21	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				1Q	71	1R		1S	21			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	4 536 110	OH		OJ	489 882	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virements de poste à poste 1		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
				2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	238 362	IX				
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	179 559	IZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	919 802	MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	50 326	MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	424 930	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	260 000	MK	2 604 769	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 135	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	341 016	NA		NB				
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
TOTAL III		IY		NG	601 016	NH	4 186 521	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations		IO		OX		OY	93	OZ				
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	93	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	601 016	OL	4 424 976	OM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

GT FD RP TS SR JFT PT

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 13 VENTS ENERGIES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL.					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 13 VENTS ENERGIES Néant ☐ ***CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	101 246	PF	18 195	PG		PH	119 441
TOTAL I		RK	101 246	RM	18 195	RN		RO	119 441
Terrains		PI	27 034	PJ	9 285	PK		PL	36 319
Constructions	Sur sol propre	PM	269 954	PN	57 648	PO		PQ	327 603
	Sur sol d'autrui	PR	11 330	PS	2 516	PT		PU	13 846
	Inst.général.es, agencements et aménagements des constructions	PV	125 186	PW	31 389	PX		PY	156 575
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 616 233	QA	334 235	QB	260 000	QC	1 690 468
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 556	QM	730	QN		QO	3 286
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 052 294	QV	435 804	QW	260 000	QX	2 228 098
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	2 153 541	OP	453 999	OQ	260 000	OR	2 347 539

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9		N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP		RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW		RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	3 821	T5	T6	3 816	T7
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2		X3	3 821	X4	X5	3 816	X6
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO
Total général (I + II + III)	NP		NQ	3 821	NR	NT	3 816	NU
Total général non ventile (NP+NQ+NR)	NW	3 821		Total général non ventile (NS-NT+NU)	NY	3 816	Total général non ventile (NW-NY)	NZ

CADRE C **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

QT FD RP TS SR J-F T

RT

Désignation de l'entreprise		SAS 13 VENTS ENERGIES		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	2	TM	3 821	TN	3 816	TO	6
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	2	TS	3 821	TT	3 816	TU	6
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2	UB	3 821	UC	3 816	UD	6
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF						
		UG	UH						
		UJ	3 821	UK	3 816				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AT FD RP TS SR J.F.T PT

Désignation de l' entreprise : SAS 13 VENTS ENERGIES										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	226 099		226 099				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	56 151		56 151				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	56 970		56 970				
	Charges constatées d'avance				VS	10 202		10 202				
	TOTAUX				VT	349 422	VU	349 422	VV			
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 265 032		330 478		846 840		87 714		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	196 530		196 530							
Personnel et comptes rattachés		8C	2 282		2 282							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 513		3 513							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 342		1 342						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 530		13 530						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	971		971						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	621 746		621 746							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 895		2 895							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	2 107 842	VZ	1 173 287		846 840		87 714			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	328 674	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SAS 13 VENTS ENERGIES			Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)			ET	☐	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2025										
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	393 770							
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XE										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispenses de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)			RB											
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW										
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*			XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										I7	126 738							
	Quote-part			Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7							
	Régimes particuliers : impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN										
									WN										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR	4 543								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)			SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW	WQ								
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero			M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
								TOTAL I		WR	525 051								
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WT									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU									
Régimes particuliers : impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV									
		- imposées aux taux de 0 %								WH									
		- imposées aux taux de 19 %								WP									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW									
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB									
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales *													XA						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX									
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *										ZY								
	Majoration d'amortissement*										XD								
	Avantages sur le bénéfice et exonérations *	France ruralités revitalisation - FRR (art. 44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF									
				S.I.L.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)		PA										
		Z.U.I.F. (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC										
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	1 100								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			YG											
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC														
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD														
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI														
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL																	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2								
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	1 100								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	523 951		XJ									
					déficit (II moins I)														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL			XI									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XO									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	523 951											

Désignation de l'entreprise SAS 13 VENTS ENERGIES				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾ K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Git ED RP TS SR J.F.T A

Désignation de l'entreprise SAS 13 VENTS ENERGIES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD		424 429		Dividendes	ZE	424 429	
	Prélèvements sur les réserves			OE				Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I			OF		424 429		Report à nouveau	ZG		
								(NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	424 429
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	7 516	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		)	XQ	399	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	13 417	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	1 168	)	ST	281 024	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	302 356	
IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)					ZS		)	9Z	582	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD								YX	582	
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	57 848	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	190 085	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025) *								OB	44 200	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0								ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)								JR		
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT		

13 VENTS ENERGIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 325 000,00 euros
Siège social : 5 Le Cou Chapon
85590 TREIZE VENTS
392 604 211 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

DEUXIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'assemblée générale approuve la proposition des dirigeants et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 soit la somme de **393 770,35 euros**, de la manière suivante :

- **Au compte « Réserves Légales » :5 000,00 €**
Afin de la doter en totalité
- **Le solde à titre de distribution aux associés :388 770,35 €**
- **Augmenté d'une somme prélevée sur le compte « Réserves Diverses » :32 957,30 €**
- **Soit une distribution totale de :421 727,65 €**
Au prorata des actions détenues par chacun d'eux,

[...]

L'assemblée générale pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, prend acte de ce que les sommes globales distribuées au titre des dividendes au cours des 3 exercices précédents, sont :

Exercice clos le	Dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles
31.12.2024	448 215,00 €	448 215,00 €	Néant
31.12.2023	300 470 € + Distri Exceptionnelle le 29.11.2024 de 274 699 €	300 470 € + Distri Exceptionnelle le 29.11.2024 de 274 699 €	Néant
31.12.2022	240 056,80 €	240 056,80 €	Néant

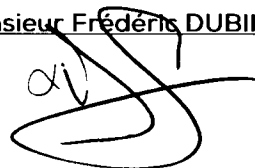
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Mai 2026 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par :

Le Président

Monsieur Frédéric DUBIN



AT FD RP TS SR JFT RT